

**Caractéristiques techniques**

Format 13,5 x 20,5 cm / 192 pages

**Edition**

Coédition du Pôle éditorial de l'UTBM et des éditions Alphil-Presses universitaires Suisse

**Diffusé-Distribué par**

- Boutique en ligne : Éditions de l'UTBM <https://shop.utbm.fr/>

- Le Comptoir des presses d'universités (pour les particuliers)

86, rue Claude Bernard – 75005 Paris  
Tél. +33 (0)1 47 07 83 27<https://www.lcdpu.fr/editeurs/utbm/>

- CiD (pour les professionnels)

18-20, rue Robert Schuman

94220 Charenton-le-Pont

Tél. +33 (0)1 53 48 56 30

- En librairies

**Pour plus d'informations****Directeur de publication**

Ghislain Montavon, directeur de l'UTBM

Pôle éditorial de l'université de

technologie de Belfort-Montbéliard

Site de Sevenans – 90010 Belfort cedex

Tél. +33 (0)3 84 58 32 72

Contact : [editions@utbm.fr](mailto:editions@utbm.fr)

Notre catalogue accessible sur :

<https://www.utbm.fr/editions/>

# Une résistance à la réforme dans le pays de Neuchâtel

## Le Landeron et sa région (1530-1562)

**Lionel Bartolini**

Parution : décembre 2006

ISBN 978-2-940235-18-6



9 782940 235186

livre papier : 24 €

**Contenu**

Seules de tout le Pays de Neuchâtel, les communes du Landeron et de Cressier ne passèrent pas à la Réforme, créant ainsi un îlot catholique en terre protestante. Durant plus de trente ans, de 1530 à 1562, le cas du Landeron et de sa région est un « dossier » qui divise le comté de Neuchâtel et trouble les relations entre cantons suisses.

Dans leur combat pour le maintien de leur foi, les habitants des deux communes peuvent compter sur le soutien de leurs combourgeois soleurois. L'identité landeronnaise, si particulière – châtellesnie catholique dans un État protestant – remonte à ces années-là et à la protection de Soleure.

Dans le cadre complexe d'une confédération où règne une paix précaire entre réformés et catholiques, le cas de la châtellesnie du Landeron prend une importance sans commune mesure avec la réalité démographique et économique : cette enclave confessionnelle retient l'attention non seulement des réformateurs, Guillaume Farel en tête, mais aussi de personnages influents tels que Françoisler ou le duc de Guise.

Menaces et prétentions juridiques du côté protestant, mesures de protection et argumentation contraire du côté catholique s'entrecroisent pendant une trentaine d'années. L'étude de ces rapports de force et de leur traduction en arguments juridiques présente un grand intérêt, d'autant que sont invoqués des principes comme la liberté de conscience ou le droit d'une communauté à garder sa foi.

# Une résistance à la réforme dans le pays de Neuchâtel

Le Landeron et sa région (1530-1562)

**Lionel Bartolini**

## Table des matières

Introduction

### I. Le Landeron pendant la réformation du Pays de Neuchâtel (1530-1537)

Premières attaques  
Pressions sur le curé du Landeron  
Le temps de procès  
Le tonnelier et les bannis soleurois  
Rosselet vs Motarde  
Le procès Roggenbach  
Les gardes de l'église  
L'affaire Jacottet

### II. L'îlot confessionnel (1537-1550)

La succession des châtelains  
Pierre Caroli, pasteur du Landeron  
Le « plus de religion » de 1541  
Second « plus », confirmation de la combourgeoisie et acte de protection  
Intervention de François Ier et du duc de Guise  
Le remplacement du curé de Cressier

### III. Contre-offensive catholique (1551-1556)

Le prédicant de Saint-Blaise  
Lignièrès

### IV. Les Bernois négocient (1555-1557)

Blocus humain  
La châteltenie de Thielle et la bannière du Landeron  
Blocus financier  
La pension du roi  
Recours devant la Diète  
L'arbitrage du 15 décembre 1557  
Un revirement intéressé

### V. Sursaut Neuchâtelois (1557-1561)

La rébellion de 1561  
Un affront jamais lavé  
La fin des hostilités

### VI. Farel et le Landeron 1

La légende  
Farel au Landeron  
Une retenue toute bernoise

Conclusion

Bilan d'un combat  
Résolution juridique des luttes confessionnelles  
Apparition précoce de la liberté de conscience

Notes

Sources

Bibliographie

#### Présentation de l'auteur

• **Lionel Bartolini** est archiviste adjoint aux archives de l'Etat de Neuchâtel. Il est né en 1975 à Bienne, ville où il a effectué sa scolarité obligatoire et son gymnase. Licencié en lettres de l'université de Neuchâtel en 2000, il a collaboré pendant deux ans à un projet du Fonds national Suisse de la recherche scientifique intitulé « aux origines de l'attraction suisse : espaces et modèles administratifs entre le Jura et l'Aare (xive-xvie siècle) ». Assistant à l'Institut d'Histoire de Neuchâtel en 2003, il est nommé l'année suivante aux archives de l'Etat de Neuchâtel.